

- 4) 3<sup>o</sup> Catégorie: au delà de celle dernière zone.  
 5) 4<sup>o</sup> Catégorie: sans fonds.

Adopté à l'unanimité.

2) Compte administratif de la Chambre d'Industrie Chimique 1954 relevant en  
 dépenses 1.149,15  
 55052 de recettes de 226.223 fr.

Adopté à l'unanimité.

3) Comptes administratifs de la taxe de séjour assise en recettes à 1.610.907 fr.  
 et en dépenses à 143.093 fr.

55053 soit un excédent de recettes de 1.467.814 fr.

Adopté à l'unanimité.

4) Budget 1955 de la Chambre d'Industrie Chimique. Assise en recettes et en dépenses  
 55054 à la somme de 110.000 fr.

Adopté à l'unanimité.

5) État de prévision de emploi de la Taxe de séjour 1955. Il faut donner la suppression de  
 55055 de l'état et compter sur les crédits de l'Etat. Le Conseil Municipal, modifié à  
 majorité absolue par la Chambre d'Industrie Chimique:

budget en recettes l'article 3 à 1.000 fr.

budget en dépenses l'article 5 à 7.000 fr.

et assiste l'état de prévision et l'emploi de la taxe de séjour pour 1955  
 en recettes et en dépenses à la somme de 1.000.000 fr.

Adopté à l'unanimité.

IV Biais

55